

# La Lettre Infos

La nature et l'environnement en Mayenne

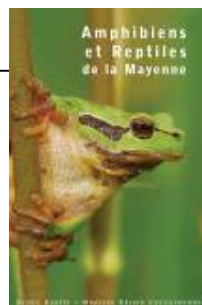
Mayenne Nature Environnement



N°11 - 2011

## Amphibiens et reptiles de la Mayenne

Pour ceux qui ont souscrit, il faut venir le retirer au local de MNE. Pour ceux qui souhaitent l'acheter, il est en vente à 19 €.



## La FE 53, Fédération pour l'Environnement en Mayenne, est née le 14 janvier 2011

Ce jour-là, cette fédération s'est constituée avec 8 associations (dont MNE) et avec 2 personnes à titre « individuel ».

Il s'agit de regrouper le plus grand nombre d'associations et d'engagements bénévoles pour constituer une force au service de la préservation de l'environnement.

Si votre association ou si vous souhaitez, en tant qu'individuel, rejoindre à ce stade la fédération, n'hésitez pas à nous contacter en retour.

La FE 53 a pour objet :

- de promouvoir des actions concertées pour une meilleure connaissance, pour l'amélioration et la protection de l'environnement et du cadre de vie,
- de faciliter ou permettre la représentation des associations au niveau départemental,
- d'œuvrer pour la préservation de la biodiversité et des habitats, de la conservation de la faune, de la flore et de leurs biotopes,
- de défendre les milieux naturels, aménagés ou ouverts à l'urbanisation, d'agir pour leur remise en état ou leur restauration lorsqu'ils ont été pollués ou dégradés,
- de promouvoir une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux,

notamment du point de vue de la prévention des risques naturels et technologiques, des pollutions et des nuisances,

- de lutter contre les pollutions et nuisances de toute nature,
- d'encourager la mise en place de politiques de développement durable en matière de déchets, de transports, d'eau et d'air, de bien-être animal, et la réalisation de toute action permettant d'améliorer la qualité de la vie et de préserver la santé humaine,
- d'encourager une utilisation durable des ressources naturelles et un développement des énergies renouvelables, respectueux de l'environnement,
- de susciter l'intérêt, la connaissance et la participation des citoyens à la protection du patrimoine naturel et à sa mise en valeur, et à la protection de l'environnement,
- de soutenir les associations locales œuvrant pour un objet similaire,
- d'agir pour une meilleure transparence des décisions publiques ou privées, de favoriser l'information et la participation du public, de veiller au bon emploi des fonds publics en matière d'environnement,

*Extrait des statuts de la FE53*

## Prochainement Assemblée Générale annuelle de MNE

Réservez dès maintenant votre soirée du **Vendredi 25 mars à partir de 17h 45.**

Retrouvons-nous nombreux dans la salle des Fêtes de L'Huisserie où l'AG statutaire sera suivie d'une soirée conviviale. *Chaque adhérent recevra une invitation et un bulletin d'inscription.*

**Nous attendons vos propositions de Prix Orchidée 2010 avant le 10 mars**

**Sommaire :** Assemblée Générale ● Prix national ● Eolien ● Chauves-souris ● Sur le chemin de la Nature ● Papillons et libellules ● Atlas amphibiens reptiles de la Mayenne ● Nouvelle espèce végétale en Mayenne ● Bassin de l'Oudon ● Rencontres Régionales Refuges LPO en Mayenne ● Groupes de travail internes

## Un prix national pour MNE

Voilà plus de 25 ans que les naturalistes de Mayenne Sciences et de MNE repèrent les richesses et la diversité de la flore et de la faune des talus et bords de route (orchidées, espèces protégées) menacées par les méthodes radicales de fauche et d'arasement des talus et fossés.

Depuis 1992, MNE a engagé des actions de suivis biologiques, d'information, de sensibilisation des collectivités (Conseil Général et communes) à une protection et à une gestion adaptée "le fauchage tardif" : édition de plaquettes en 1998, création d'un prix "Ancolie", travail avec le Conseil Général sur les bords de route inventoriés en ZNIEFF.

Au fur et à mesure des missions de suivi écologique, de gestion et de formation par MNE, 34 bords de routes remarquables et 4 secteurs du halage soit 113 km de talus repérés (panneaux) ont été, depuis une dizaine d'années, gérés "écologiquement". En 2009, "la gestion différenciée" est étendue à tous les bords de routes départementales et le "fauchage tardif" devient la règle.

Ce suivi biologique remarquable, car unique en France, a été honoré par l'Institut Des Routes Rues et des Infrastructures pour la Mobilité, qui en a attribué le prix 2010 « **infrastructures pour la mobilité et biodiversité** ». Ce prix a été remis le 28 octobre 2010 à Metz, conjointement à MNE, au Conseil Général 53 et à la Chambre d'Agriculture.



## Préserver les Chauves-souris

MNE adhère et siège depuis cette année au sein du Groupe Chiroptère des Pays de la Loire, association régionale regroupant des individuels et des associations locales travaillant en faveur des chauves-souris. Claire et Clément sont les représentants de MNE et de la Mayenne au sein de son Conseil d'Administration. L'objectif principal du GCPDL est de **coordonner la déclinaison du Plan d'Action National Chauves-souris au niveau régional**, mais aussi de coordonner des études scientifiques (captures, projet Pipistrelle de Nathusius...), ou de **faire découvrir ces espèces au public ainsi que les actions de conservation menées via un site Internet** (<http://chauvesouris-pdl.org>).



## Les chemins de la nature en réseau



**Le 12<sup>ème</sup> site labellisé sera l'ancienne carrière d'argile de « la Briquetterie » à La Baconnière le 18 mars à 14h30, route du**

**Bourgneuf : venez nombreux !**

Le réseau de sites se constitue et une journée "rencontre" aura lieu le 17 septembre. L'objectif est de réunir l'ensemble des collectivités pour échanger et mutualiser des expériences d'animation et de gestion. Pour agrémenter les rencontres, une visite de sites est également prévue.

*Pour en savoir plus : [mayennatureenvironnement.fr](http://mayennatureenvironnement.fr)*

## Une nouvelle espèce en Mayenne

Une nouvelle espèce végétale a été trouvée en août 2010 sur les vases d'un étang asséché sur la commune de Saint-Cyr-le-Gravelais, lors du travail d'inventaire sur le territoire du Syndicat de Bassin de l'Oudon Nord.

Il s'agit d'une plante aquatique le **Callitriche des marais (*Callitriche palustris* L.)** qui peut avoir une forme immergée et une forme exondée. C'est la forme particulière des fruits qui a alerté H. Hubert, botaniste bénévole, membre du Groupe flore de MNE. Ils sont en effet ailés au sommet et rétrécis à la base en forme de poire. Cette découverte a été confirmée par le Conservatoire Botanique national de Brest.

Cette espèce a une distribution européenne artique-montagnarde et sa présence est plutôt exceptionnelle dans les plaines (ref : H. des Abbayes). En effet, une seule mention avait été donnée en Vendée et elle était considérée comme disparue dans la région des Pays de la Loire.



Depuis, elle a été trouvée sur un deuxième site à Origné.

Photo H. Hubert

Consultez l'actualité sur  
le site de MNE

[mayennatureenvironnement.fr](http://mayennatureenvironnement.fr)

Bientôt le programme des Sorties Nature 2011 complet

Infos / Actualité : Sur le chemin de la Nature, différents atlas (flore, amphibiens reptiles, oiseaux...)

## Bassin de l'Oudon : des actions concrètes

Suite à l'inventaire faunistique et floristique du territoire, et aux préconisations élaborées par MNE d'après les enjeux en termes de milieux et d'espèces, plusieurs projets ont été développés avec le Syndicat de Bassin :

- Un projet **d'inventaire des populations d'Agrion de Mercure et de restauration de ses habitats**. Cet odonate, inscrit en Annexe 2 de la Directive européenne "Habitats, Faune, Flore", a été contacté sur quelques petits cours d'eau du bassin de l'Oudon. Ce projet, financé grâce au Contrat Régional de Bassin Versant, permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et d'améliorer la qualité de ses habitats.

- Un projet de **création, de restauration et de suivi de la biodiversité des mares situées sur l'espace public ainsi que de sensibilisation du public à l'intérêt de leur préservation, étalé sur 3 ans**. Les mares sont des milieux en forte régression, et de nombreuses espèces, en particulier d'amphibiens et d'odonates, en dépendent. Une réponse à l'appel à projet régional "Biodiversité" a donc été élaboré pour financer ces actions, et nous sommes en attente d'une réponse du Conseil Régional.

De plus, le Syndicat de Bassin financera des prospections pour la **recherche du Castor d'Europe sur le bassin versant**.

## A paraître : « papillons et libellules en Mayenne »



Le prochain ouvrage naturaliste édité par MNE sera consacré aux insectes. Prévu dans 3-4 ans, nous avons commencé les prospections en 2010, année de référence. Aussi, pour nous aider à répertorier les espèces sur chacune des communes, **nous lançons un appel pour nous transmettre toutes vos observations et photographies**. À cet effet, vous pouvez enregistrer vos données sur la base faune-maine (outil de partage des connaissances naturalistes) en cliquant sur <http://www.faune-maine.org/>.

## Mayenne Nature Environnement et l'Éolien

### **Pourquoi Mayenne Nature Environnement n'est pas contre les implantations d'éoliennes en Mayenne ?**

*Parce que les éoliennes contribuent à la diminution des émissions de CO2 en France et que la Mayenne ne doit pas se dispenser d'y contribuer !*

-3/4 de la production éolienne française se substitue à des productions émettrices de gaz à effet de serre quelque part en Europe (bilan RTE, Dominique Maillard Sireme 2009).

En 2020, les 25 000 MW prévus au Grenelle permettront d'éviter 16 000 000 de tonnes de CO2, soit la consommation de 5 000 000 de voitures (source Ademe, medad) sans production de déchets ni d'émission de gaz à effet de serre.

Ainsi 10 000 MW éoliens évitent la construction de 3 000 MW de centrales thermiques.

*Pour MNE, ce positionnement est bel et bien d'intérêt collectif et prend en compte les enjeux et les conséquences de notre consommation d'énergies au delà des limites de notre département.*

### **Mayenne Nature Environnement réalise, quand l'association est sollicitée, les études d'impacts. Pourquoi ?**

Une étude d'impact permet d'établir le diagnostic faune/flore de l'état initial d'un site.

MNE de part ses connaissances naturalistes et les compétences de ses « experts » réalise des études impacts très précises qui permettent de poser des exigences, aux porteurs de projets, en matière de suivi et de protection des espèces (concernant l'éolien ce sont principalement les oiseaux et les chauves-souris).

Pour Mayenne Nature Environnement, réaliser une étude d'impact n'implique pas le soutien au projet (ce fut le cas concernant les projets de carrières). *Au contraire, en toute connaissance de cause, à partir d'informations objectives et de terrain, ces études nous permettent de nous positionner sur le projet présenté.*

### **La prise en compte par MNE des atteintes aux paysages et des nuisances sonores**

**Le paysage**, notamment dans notre département, est construit par l'homme depuis des siècles.

Avec plus ou moins de « bonheur » esthétique pour les riverains, dans les campagnes, diverses installations se sont succédé : des lignes électriques et téléphoniques, antennes de communication, récemment des antennes relais / réseau portables, des châteaux d'eau, des bâtiments d'élevage, des silos à grain, de nouvelles routes, lotissements, zones artisanales et industrielles, etc.

Ainsi, nos paysages évoluent et gageons que les éoliennes feront partie de la représentation d'un « paysage » pour les générations à venir.

**Parlons enfin du bruit**. Arrêtez-vous devant un parc éolien (celui de Champéon par exemple) et comparez avec le bruit des équipements indispensables à notre vie collective : routes, autoroutes, voies ferrées, etc.... Rien à voir.

**Sur le plan environnemental, l'installation d'éoliennes a un impact négatif limité si on le compare à d'autres industries : peu d'occupation au sol, consommation d'énergie très faible, un démantèlement aisé pour une remise en état des lieux.**

**Nos besoins en énergie nous obligent à en produire, ce qui présente, de fait quel que soit le mode de production, des inconvénients. Reste à choisir les moins nocifs, notamment en se préoccupant du futur et de réduire nos consommations énergétiques.**



Depuis 2007, chaque année en région, une journée d'information et d'échanges est organisée par la Coordination LPO Pays-de-la-Loire en partenariat avec l'association locale départementale concernée (LPO ou MNE).

Cette année, c'est Mayenne Nature Environnement qui a le plaisir d'inviter non seulement les propriétaires de Refuges LPO, mais aussi ses adhérents et plus généralement toute personne intéressée par la découverte de la nature. C'est Jean-Paul Helbert qui nous accueillera à Montigné-le-Brillant sur son Refuge LPO labellisé en 1999 et nous le remercions à nouveau à cette occasion.

Après l'accueil des participants, prévu entre 8h45 et 09h30 à la salle du Verger de la Mairie, nous rejoindrons le site où six ateliers, animés par des bénévoles et des salariés, vous seront proposés dès 10h afin « **d'identifier la nature** » chez soi, thème de cette journée mayennaise avec au programme :

- le monde des abeilles,
- les oiseaux,
- les arbres et la flore,
- la vie de la mare et du ruisseau,
- les libellules, papillons et petites bêtes de la litière,
- fabrication de nichoirs et de mangeoires.

Si vous souhaitez déjeuner sur le site, une restauration Bio sera possible lors de la pause déjeuner.

A 16h, un spectacle « **La Biodiversité, c'est Coa** » est prévu avant le pot de clôture autour de 17h.

**La Mayenne compte 51 terrains labellisés en Refuges LPO** à ce jour pour un total de **103 hectares**. Si vous souhaitez vous aussi intégrer ce réseau national vous pouvez contacter directement la LPO France au 05.46.82.12.34 et visiter son site Web [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

Mayenne Nature Environnement a souhaité que cette journée s'inscrive dans le cadre de la Fête de la Nature. **Nous vous attendons nombreux à cette journée du 21 mai 2011 organisée en Mayenne !**



## Prochaines Sorties Nature

Dimanche 13 mars :

### Les pics et autres oiseaux de la forêt de Bellebranche

9h parking de la forêt

Renseignements : 02.43.70.61.70

\*\*\*\*\*

Samedi 19 mars :

### Nuit de la chouette en partenariat avec La Rincerie

20h base de loisirs à Ballots

Renseignements : 02.43.68.26.78

\*\*\*\*\*

Samedi 26 mars :

### Les auxiliaires des jardins avec le SVET des Coëvrons

14h30 à Evron - 06.15.92.83.06

\*\*\*\*\*

Samedi 9 avril :

### A la découverte des Fritillaires

14h place de la mairie de Brée

Renseignements : 06.23.54.78.52

AG à 17h45 salle des Fêtes de L'Huisserie

CA à 18h les 18 mars et 1<sup>er</sup> avril

## Groupes de travail internes

Complément indispensable au fonctionnement de notre activité salariée, nous avons mis en place plusieurs groupes de travail internes dans lesquels bénévoles et salariés définissent conjointement des axes d'évolution nécessaires pour notre association sur certaines thématiques.

Ainsi, se sont d'emblée imposés un groupe de travail « **Communication** », où il y a fort à faire, et un autre sur l'action « **Sur le chemin de la nature** ». Ces groupes se réunissent régulièrement le mercredi (environ 8 réunions par an), de 17h30 à 19h, au local de MNE. Ils sont ouverts aux adhérents souhaitant s'investir dans la dynamique de notre association. D'autres groupes sont en devenir selon les besoins et les forces disponibles. Pour en savoir plus, contactez-moi [mne.mur@orange.fr](mailto:mne.mur@orange.fr)

A noter qu'un comité de pilotage intitulé « **5<sup>ème</sup> Rencontres Régionales des Refuges LPO** » a été créé spécifiquement en 2010 pour permettre l'organisation de la journée du 21 mai 2011 en Mayenne (voir article ci-dessus). L'an prochain un autre comité de pilotage sera mis en place pour l'organisation en 2012 du Colloque régional « **Gestion écologique des espaces verts et biodiversité** ». **Venez nous rejoindre pour échanger autour de ces thèmes et participer à la réalisation de ces actions.**

**LETTRE INFOS MNE** - pour les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle.

M.N.E. - 2 rue du 124<sup>ème</sup> RI - B.P. 1024 - 53010 LAVAL Cedex - ☎ : 02.43.02.97.56

E-mail : [mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr](mailto:mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr)

Site : [mayennenatureenvironnement.fr](http://mayennenatureenvironnement.fr)

Responsable de la rédaction : Alice BURBAN

Réalisation : Stéphanie GILLET

Directeur de publication : Alice BURBAN

Edition : MNE